



Le Foyer Rural de Bombon
vous propose

la suite des après-midis découverte !

Mardi 26 avril : partageons nos connaissances des plantes sauvages

Si l'on regarde bien sur les trottoirs, au bord des chemins, tout autour du village se trouvent toutes sortes de plantes dont on ne sait pas toujours le nom, ni encore moins quel usage l'on pourrait en faire. Les participant.e.s sont invité.e.s à partager leur sens de l'observation et leurs connaissances au cours d'une promenade dans les chemins de Bombon. Prises de photos et commentaires pourront être ajoutés au site internet du Foyer Rural après cette promenade-découverte.

Inscrivez-vous ; le lieu de départ vous sera communiqué ultérieurement (nous sommes en recherche du meilleur itinéraire !)

Départ à 13h45 – Retour vers 15h45 ou plus tard selon la disponibilité ou l'envie des participant.e.s. Gratuit¹.

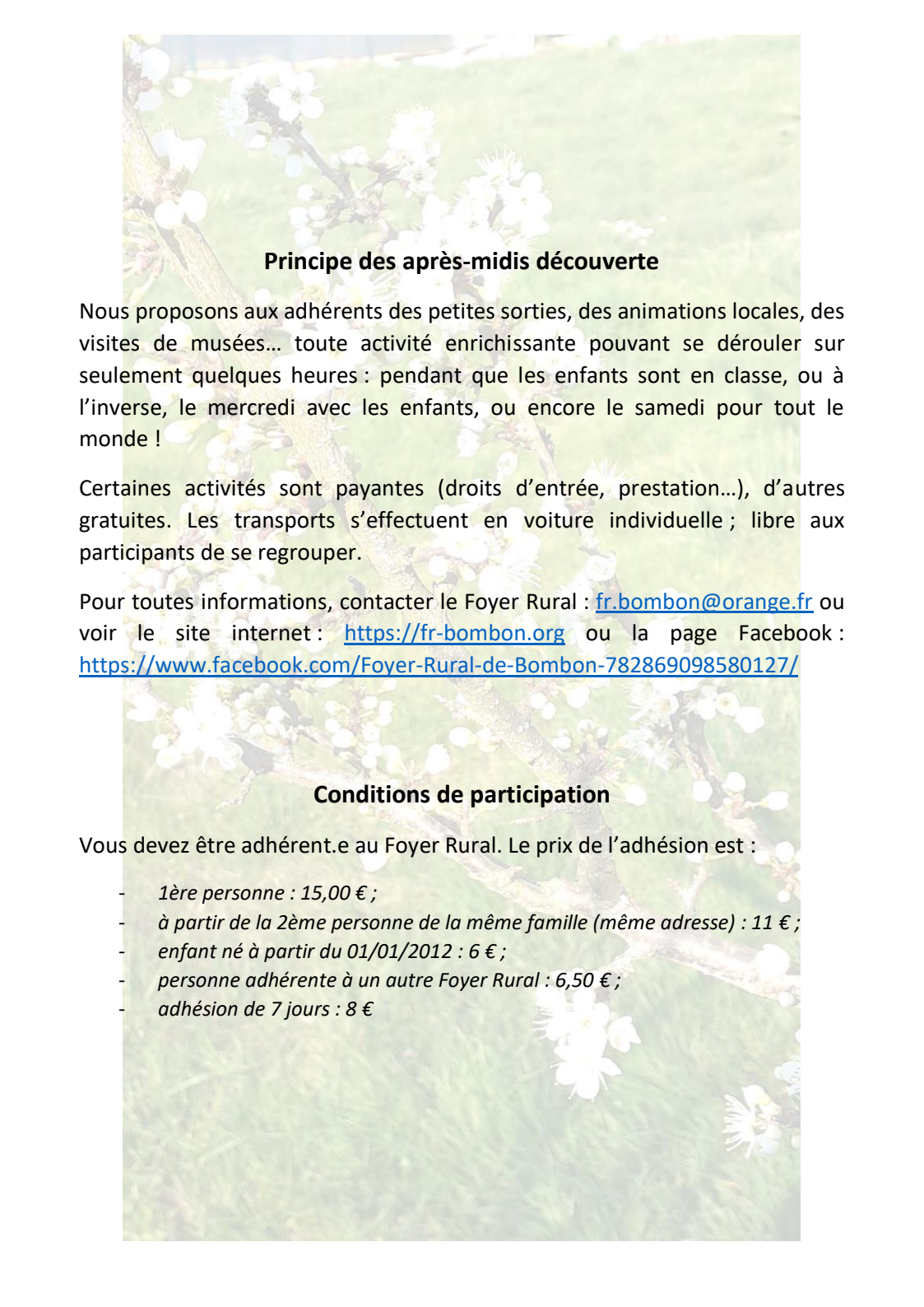
Lundi 23 mai : sortie « Garenne et pâtures dans le bois des Bergeries » (boucle pédestre autour de Chartrettes), environ 7 km

Balade entre bords de Seine, village de Chartrettes et forêt. Prévoir chaussures et tenue adaptées.

RV devant la mairie à 13h30. Départ en voitures individuelles jusqu'à Chartrettes. Gratuit².

1 Voir conditions de participation

2 Id.



Principe des après-midis découverte

Nous proposons aux adhérents des petites sorties, des animations locales, des visites de musées... toute activité enrichissante pouvant se dérouler sur seulement quelques heures : pendant que les enfants sont en classe, ou à l'inverse, le mercredi avec les enfants, ou encore le samedi pour tout le monde !

Certaines activités sont payantes (droits d'entrée, prestation...), d'autres gratuites. Les transports s'effectuent en voiture individuelle ; libre aux participants de se regrouper.

Pour toutes informations, contacter le Foyer Rural : fr.bombon@orange.fr ou voir le site internet : <https://fr-bombon.org> ou la page Facebook : <https://www.facebook.com/Foyer-Rural-de-Bombon-782869098580127/>

Conditions de participation

Vous devez être adhérent.e au Foyer Rural. Le prix de l'adhésion est :

- 1ère personne : 15,00 € ;
- à partir de la 2ème personne de la même famille (même adresse) : 11 € ;
- enfant né à partir du 01/01/2012 : 6 € ;
- personne adhérente à un autre Foyer Rural : 6,50 € ;
- adhésion de 7 jours : 8 €

INSCRIPTIONS

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél (portable si possible) :

Sortie	Nombre de personnes	Tarif individuel	Total
Mardi 26 avril : Promenade-découverte des plantes dans Bombon		0	
Lundi 23 mai : Marche à Chartrettes		0	

A déposer à Bombon soit chez :

- Mme J. Raffin, 1 rue de Saint-Méry, ou chez
- Mme F. Delvaux, 15 rue de l'Eglise
- ou envoyer par mél à l'adresse du foyer rural.

FOYER RURAL DE BOMBON

TANT DE CHOSES FAITES ET À FAIRE ENSEMBLE !



Création de couronnes de Noël



Faites de la science



Stage couture



Vide-grenier